

**Parlement jurassien  
Groupe socialiste**

Question écrite

No: 2267

**Mort des abeilles : il est temps de passer à l'action**

Certaines substances chimiques font l'objet de critiques sévères. Les pesticides sont des biocides (tueurs de vie) décriés et dénoncés depuis les années 1960, avec notamment l'ouvrage de la biologiste Rachel Carson « Le printemps silencieux ». Ce livre fut une véritable bombe sociale et mit en lumière les ravages du DDT. Depuis, le nombre de produits n'a cessé d'augmenter et leur utilisation s'est étendue ; les nouveaux produits agissent en synergie et ont des conséquences inconnues. Cette nocivité inquiète l'Union européenne, qui légifère sur l'interdiction de certains pesticides toxiques pour l'homme et les espèces vivantes. Elle vient d'adopter une nouvelle réglementation (13 mars 2009) qui conditionnera la politique européenne en matière de pesticides pour les 10 prochaines années. Quelques 22 substances seront interdites, mais Greenpeace a de suite réagi en déclarant que ce sont plus de 100 substances qui sont nocives (<http://www.ushuaia.com/ushuaia-terre/info-planete/actu-en-continu/sante/0,,4224405,00-pesticide-.html>).

Outre les cas d'atteintes graves à la santé publique, ces pesticides sont connus pour leurs effets sur les abeilles. Diverses études sur la mort des abeilles ont été menées et l'une, italienne, a récemment fait l'objet d'une publicité importante. De nouvelles études seront menées par l'Union européenne. Il semble que le système immunitaire des abeilles soit affaibli par des substances chimiques et donc que les abeilles soient beaucoup plus sensibles aux virus, champignons et autres parasites.

Etant donné la gravité de la situation et même s'il n'est pas de la compétence d'un canton d'homologuer ou non une matière active, nous demandons au Gouvernement

- a) s'il est prêt à intervenir auprès de la Confédération pour demander une plus grande rigueur dans le traitement du dossier des pesticides et de légiférer afin d'interdire un maximum de ces poisons dans notre environnement ?
- b) s'il est prêt à informer la population et les milieux professionnels de la nocivité de ces substances et appeler à leur non-usage ?

Nous remercions le Gouvernement de sa réponse.

Delémont, le 25 mars 2009

Au nom du groupe socialiste  
Lucienne Merguin Rossé

*(Handwritten signatures and notes)*  
A. Merguin Rossé  
A. Keya